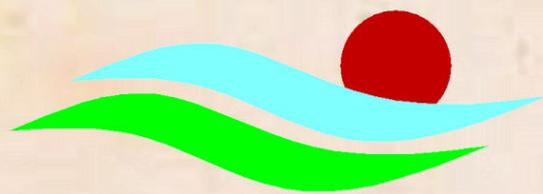


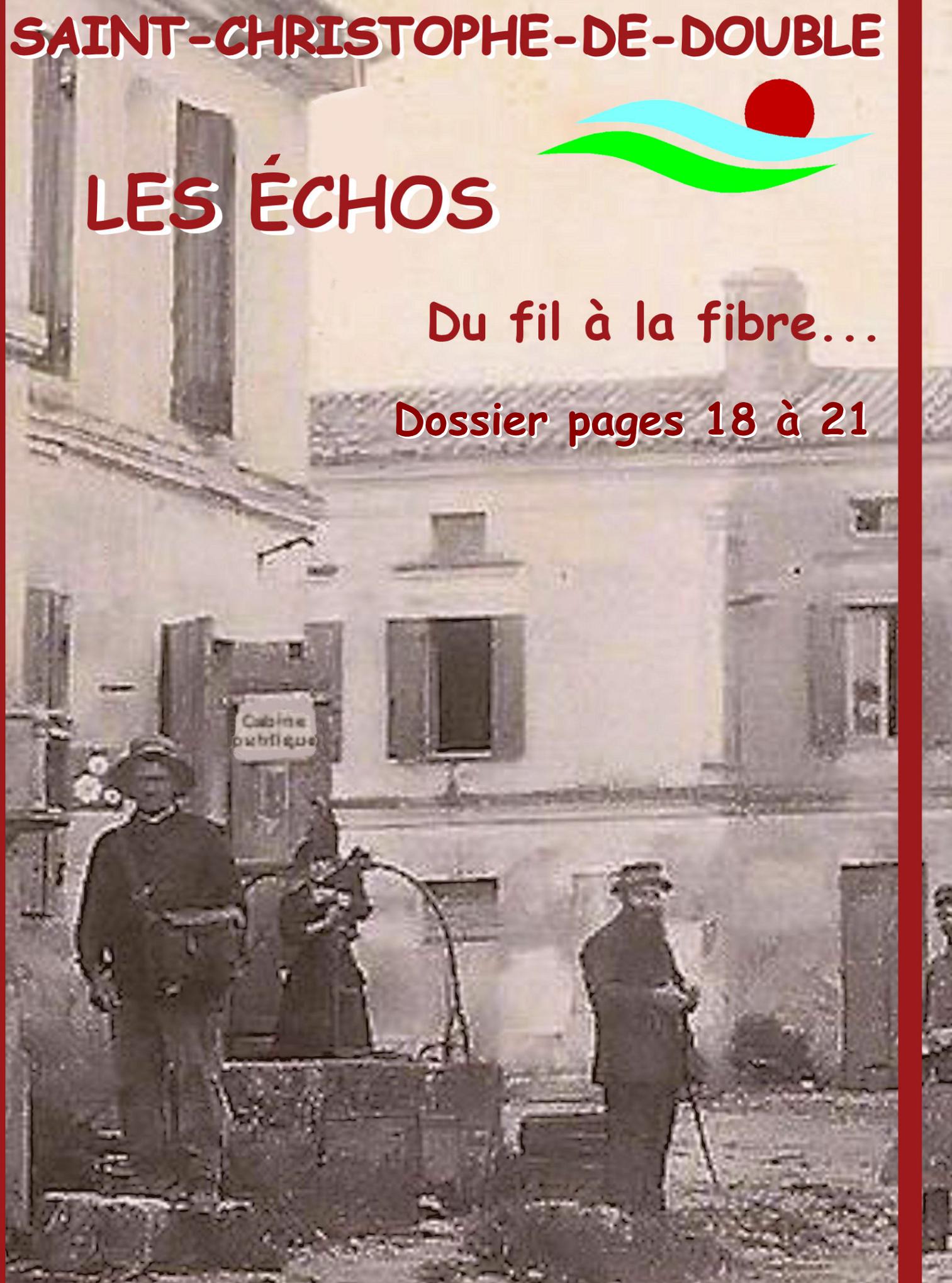
**SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE**

# LES ÉCHOS



**Du fil à la fibre...**

**Dossier pages 18 à 21**



# *Bilan des animations 2016*

## JANVIER

Cérémonie traditionnelle des vœux du Maire  
Vœux du Club des Amis du 3ème Âge  
Vœux des Tonics de la Double

## FÉVRIER

Soirée Jimboura – Comité des Loisirs

## MARS

L'École Rosa Bonheur fête le Carnaval  
Loto en faveur de l'École – Association des Parents d'élèves  
Exposition-Conférence sur la Bataille de Verdun – M. Philippe Deville pour le CMEJ  
Assemblée Générale des Boulistes de la Double

## AVRIL

Concert de Printemps par l'Orchestre Philharmonique (EMM) – Église de Saint-Christophe  
Gala de l'EMM - Agora de l'école de Saint-Seurin-sur-l'Isle  
Réunion publique et débat à propos d'Internet - Orange

## MAI

Assemblée Générale du Comité des Loisirs – Renouvellement de l'équipe  
Concert corse ACCENTU - Église de Saint-Christophe  
Soirée de réouverture de la Guinguette du Petit Doubleaud  
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

## JUIN

Kermesse à l'École Rosa Bonheur  
Fête de la Musique au Lac  
Assemblée Générale de la Jeunesse Sportive de Saint-Christophe-de-Double (Foot)

## JUILLET

Réception au Lac du Comité directeur du Tourisme en Libournais (CODIR)  
Rassemblement de la population pour une minute de silence après l'attentat de Nice  
Fête communale avec brocante - activités et jeux - dîner animé – feu d'artifice  
Assemblée Générale des Tonics de la Double et de l'ACCA

## SEPTEMBRE

Transhumance et Méchoui au Lac (E. Guttierrez, Parents d'Élèves, Comité des Loisirs)

## OCTOBRE

Octobre rose  
Accueil pour le concours de Tir à l'arc autour du Lac – repas des Archers  
Assemblée Générale de la FCPE et de la DFCI

## NOVEMBRE

Halloween, soirée organisée par les Parents d'Élèves et le Comité des Loisirs  
Soirée alsacienne à la Salle des Fêtes  
Accueil de la Fédération régionale des Médaillés du Travail – Vin d'honneur

## DÉCEMBRE

Téléthon : Accueil de la délégation et remise de la collecte de fonds pour l'association  
Fête de Noël avec *Why Notes* et les *Red Pigs* (pour *Emmie les Unes Nuits*)  
Arbre de Noël de l'École Rosa Bonheur à la Salle des Fêtes de Porchères (enseignants)  
Concours de belote à la Salle des Fêtes

**Autres réunions tenues au cours de l'année :  
9 conseils municipaux (CM) et 3 conseils d'école.**

## Sommaire



*Saint-Christophe-de-Double*

Visitez notre site Internet et inscrivez-vous pour recevoir notre lettre d'informations:

[www.saintchristophededouble.fr](http://www.saintchristophededouble.fr)

Et pour votre smartphone, "flashez" notre QR Code



Webmaster: Carcenat Philippe  
[admin@saintchristophededouble.fr](mailto:admin@saintchristophededouble.fr)

La commune de  
**SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE**  
est membre de



Le mot du Maire	Page 04
Le CMEJ	Page 05
L'École Rosa Bonheur	Page 06
L'école Municipale de Musique	Page 07
Les TAP	Page 08
Les p'tits Loulous de la Double	Page 08
Le kiosque à livres	Page 09
Un atelier de peinture	Page 09
La Comité des Loisirs	Page 10
Le club des amis du 3 <sup>ème</sup> âge	Page 12
Les Tonics de la Double	Page 13
Les Boulistes de la Double	Page 14
La DFCI	Page 15
L'association des propriétaires forestiers	Page 15
La JSSC (football)	Page 16
L'ACCA	Page 16
La pêche	Page 17
Dossier : De la lettre au fil ...	Page 18
La transhumance	Page 22
Terrain non entretenu	Page 22
Etat civil	Page 23
La vie paroissiale	Page 23
Services médicaux et sociaux	Page 24
Portage de repas	Page 24
Vie économique. Accueil touristique et restauration	Page 24
Activités agricoles	Page 24
Activités artisanales diverses	Page 25
Commerçants ambulants	Page 25
Saint-Christophe d'antan	Page 26
Agenda prévisionnel 2017	Page 27
Quelques adresses utiles	Page 28

### Journal municipal annuel de SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE

- Directeur de la publication: Georges Delabroy, Maire

[mairie@saintchristophededouble.fr](mailto:mairie@saintchristophededouble.fr)

- Rédaction: Mady Delabroy

- Mise en page du bulletin et création de sa couverture:

Philippe Carcenat - [admin@saintchristophededouble.fr](mailto:admin@saintchristophededouble.fr)

- Imprimeur: Mairie de Saint-Christophe-de-Double

- Courriel de la Mairie: [mairie@saintchristophededouble.fr](mailto:mairie@saintchristophededouble.fr)



## *Le mot du maire*

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voici donc déjà parvenus au terme de cette année 2016 ! Année qui n'aura pas été simple pour bon nombre d'entre nous dans la situation économique et sociale préoccupante que connaît le Nord-Libournais.

Pour votre équipe municipale, 2016 aura été l'année du doute, puis, plus récemment l'année des certitudes retrouvées. Le doute d'abord, devant la difficulté de conjuguer la concrétisation des projets prévus au programme électoral et la rigueur budgétaire, elle aussi promise deux ans auparavant. Entre les dépenses obligatoires, les charges nouvelles et surtout la baisse des dotations de l'Etat qui ne vous aura pas échappé, vos élus ont dû se montrer vigilants pour maîtriser les dépenses et se comporter en personnes responsables, économes des deniers publics.

Rappelons nos choix essentiels : donner à nos enfants des conditions optimales de scolarisation à Rosa Bonheur, améliorer nos connexions Internet, rénover notre patrimoine en commençant par notre Salle des Mariages qui sera inaugurée dans les jours prochains. Tous nos projets ont pu être conduits, et même parfois grâce à votre engagement collectif. Tous sauf l'un d'entre eux, le plus attendu, celui qui visait à doter notre village d'une salle polyvalente toute neuve.

Je le sais, certains se sont interrogés. Il est même probable que certains aient ironisé, aient raillé l'inconstance ou l'amateurisme d'une nouvelle équipe municipale. La vérité m'oblige à vous dire que nous avons hésité, non pas devant la nécessité d'une telle réalisation, nous n'en avons jamais douté, mais devant son coût en une période financièrement incertaine. Nous avons préféré demeurer prudents, sans céder à la facilité d'un enthousiasme irréfléchi. Bref, nous avons choisi de donner du temps au temps, de procéder à une analyse fine du budget communal et de voir comment conférer au projet dans sa forme définitive une dimension intercommunale, ouverte, par sa position aux portes de la Double, à nos voisins charentais et périgourdiens, ces voisins qui habitent, tout comme nous, ce superbe massif forestier, au cœur-même de la grande région Nouvelle Aquitaine. Loin d'être abandonné, notre projet d'Espace Culturel Portes de la Double -ce sera son nom- sort considérablement enrichi de cette année supplémentaire de réflexion. Il trouvera donc sa place, comme prévu, au bord de notre lac communal.

Voilà comment jour après jour, rencontre après rencontre, discussion après discussion, mais aussi et surtout acte après acte, nous œuvrons pour améliorer notre cadre de vie et pour apporter à notre village le développement qu'il mérite.

Ce « Mot du Maire » est toujours pour moi une manière agréable de communiquer avec chacun de vous directement. Mais il me faut conclure, non sans avoir remercié notre personnel municipal fortement sollicité, ainsi que le Comité des Loisirs, les associations et les bénévoles qui permettent à notre modeste commune d'offrir un sympathique éventail d'activités et de manifestations. De ce dynamisme, je ne vous le cacherai pas, je suis très fier et très reconnaissant.

Aussi, au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, ai-je le plaisir de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux que je donnerai, dans un souci de rencontre et d'échange avec vous, le 7 janvier 2017, d'abord en Salle des Mariages pour l'inauguration annoncée, en salle polyvalente ensuite pour le verre de l'amitié.

Votre Maire,  
Georges DELABROY



## Le CMEJ, Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



### Le CMEJ au grand complet

Théo BENOITEAU - Lucie BERTRAND  
Mattis CHARPENTIER - Maël DEGARDIN  
Ophélie LAGOUTTE - Clément LEFEBVRE  
Corentin MALAISE - Clara MICOINE  
Thomas MOULY

Élus pour 2 ans en décembre 2014, nous arrivons au terme de notre premier mandat. L'heure est désormais au bilan.

Pour nous, cette expérience a été très enrichissante pour comprendre le fonctionnement d'une mairie et le rôle des élus. Elle nous a aussi permis de prendre conscience que pour faire aboutir un projet, ce n'est pas toujours simple. Cela nécessite du temps, un esprit curieux et ouvert, de l'attention aux autres, un apprentissage de l'autonomie, des éléments que nous n'avions pas soupçonnés, avec l'impatience qui nous caractérise. Notre groupe rassemble des jeunes où plusieurs niveaux scolaires sont représentés, ce qui augmente les difficultés de cohésion.

Nous sommes néanmoins contents de nous retrouver et nous aimons participer aux manifestations communales, développer des actions orientées vers les sports, l'écologie ou la vie sociale. Des adultes nous ont aidés dans nos choix, nos démarches, et nous les remercions. Au bout de dix-huit mois, une nouvelle équipe d'animateurs a pris le relais pour une deuxième étape. Si nous ressentons le besoin d'être guidés dans nos recherches, nous souhaitons surtout nous investir plus concrètement dans des opérations qui peuvent se réaliser à court terme. Il nous faudrait aussi communiquer plus efficacement avec tout le monde.

### Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Participation à l'opération "Nettoyons la Nature !" en mai 2015
- Création d'un circuit BMX à la Base de Loisirs, acceptée par le Conseil Municipal
- Présence officielle à l'inauguration de l'école Rosa Bonheur
- Incitation à l'exposition-conférence de M. Deville : le centenaire de la bataille de Verdun
- Encadrement lors de la Fête de la Musique
- Animation de jeux et tenue de stands pour enfants lors de la Fête communale le 23 juillet
- Participation aux commémorations : Armistice du 11 novembre 1918, Victoire du 8 mai 1945.

### Quels projets pour 2017 ?

- Aller à Paris visiter le Sénat et l'Assemblée Nationale. Ce n'est plus un rêve, le voyage est programmé avant le 10 février 2017
- Être réélus pour ceux d'entre nous qui le souhaitent, rencontrer les jeunes de la commune
- Finaliser le circuit BMX : sur place, nous avons défini les panneaux de signalisation à réaliser
- Procéder à l'inauguration du circuit sous la forme d'un événement festif
- Organiser une manifestation sportive

***Nous remercions nos animateurs ainsi que les employés communaux qui ont construit le circuit et nous souhaitons à tous une excellente année 2017.***



***Les jeunes ont testé en avant-première le parcours BMX du lac avant son inauguration officielle.***



## L'école Rosa Bonheur



### Une rentrée en toute sérénité

Pour la deuxième année consécutive, 68 élèves ont fait leur rentrée dans une école comptant quatre classes.

- une classe de maternelle qui accueille les enfants de la TPS à la MS dont s'occupe Mme Marchesseau Sabrina aidée par l'ATSEM Mme Brotteaux Françoise
- une classe de GS / CP avec Mme Cochard Noémie
- une classe de CE1 / CE2 avec M Lecomte Raphaël
- une classe de CM1 / CM2 avec Mme Chirol Stéphanie et Mme Dubeau Coralie qui assure également la direction de l'école.

Les faibles effectifs permettent des conditions d'apprentissage favorables. Trois élèves de Toute Petite Section ont d'ailleurs pu être accueillis avec un projet individualisé, évolutif et s'adaptant à leurs besoins.

### Des projets, des sorties

Les élèves de la classe de CE1/CE2 se sont rendus au complexe aquatique de Saint-Seurin-sur-l'Isle pour un cycle natation de 7 séances. Les enseignants remercient la municipalité pour le financement de cette activité et les parents d'élèves qui ont accompagné la classe.

La classe de CM a participé au cross du collège Henri de Navarre à Coutras avec les classes de 6ème et de 5ème. Félicitations à tous les élèves pour avoir réussi à parcourir les deux mille mètres du circuit.

Le comité de lecture : les élèves de PS au CP échangeront autour d'une sélection de livres qui circulera dans les familles. Ils pourront ainsi développer le plaisir de lire, le langage et l'esprit critique.

Patrimoine et jardin : à l'école, les élèves de CE1/CE2 vont planter des graines utilisées par les prêtres au Moyen-âge et étudieront leurs différentes fonctions à cette époque. Ils réaliseront une installation à visée artistique dans le potager. Le projet se terminera par la

visite de la commanderie de Sallebruneau.

Les élèves de la PS au CP ont assisté à un concert au Rocher Palmer à Cenon intitulé « Conte de Noël : le petit soldat de plomb » par l'orchestre symphonique de Gironde. C'est un projet départemental qui vise à sensibiliser les élèves au spectacle vivant, aux codes du concert et à la découverte des formations instrumentales.

Les élèves de CM iront voir un spectacle intitulé « Jérémy Fisher » par la compagnie Le Bruit des Ombres. Il s'agit d'une pièce mêlant théâtre, musique et danse. Les acteurs viendront à l'école rencontrer les élèves et ils mèneront avec eux des ateliers.

L'arbre de Noël a eu lieu mardi 13 décembre. Les élèves ont proposé des chants aux parents et ont pu partager un goûter après le passage du Père-Noël.

### Des nouveaux cycles, des nouveaux programmes

La scolarité des élèves s'organise désormais autour de 4 cycles : de la TPS à la GS pour le cycle 1, du CP au CE2 pour le cycle 2, du CM1 à la 6ème pour le cycle 3 et de la 5ème à la 3ème pour le cycle 4. De nouveaux programmes assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales. Ils déclinent et précisent les enjeux et les objectifs définis par le nouveau socle commun. Celui-ci s'articule autour de cinq domaines

- les langages pour penser et communiquer
  - les méthodes et outils pour apprendre
  - la formation de la personne et du citoyen
  - les systèmes naturels et les systèmes techniques
  - les représentations du monde et l'activité humaine
- Les modalités de suivi et d'évaluation des élèves évoluent elles aussi :
- A l'école maternelle, elle prend la forme d'un carnet de suivi des apprentissages des élèves
  - A l'école élémentaire et au collège, il s'agit désormais d'un livret scolaire unique distribué trimestriellement.

### Un apprentissage de la sécurité

Chaque trimestre, l'école organise un exercice incendie et un exercice pour faire face à des risques majeurs. Ils permettent aux élèves d'apprendre à répéter des postures et à réagir en cas de situation d'urgence et sont adaptés à l'âge des enfants. En classe, un apprentissage intégré dans les programmes



scolaires permet à l'élève d'identifier des situations à risque dans son environnement proche et d'adopter des gestes simples pour porter secours.

Vendredi 14 octobre, un exercice « intrusion » a eu lieu avec la présence du maire et de ses adjoints.

Mme Coralie Dubeau  
Directrice de l'école.



## ***Ecole Municipale de Musique***



L'École continue sur sa lancée avec de nouvelles inscriptions après trois ans d'existence. Le

partenariat avec l'école de Saint-Seurin-sur-l'Isle se poursuit selon les modalités de la convention en vigueur et nous donne entière satisfaction. L'efficacité de la mutualisation des compétences entre communes rurales n'est plus à démontrer en ce domaine. Nos enfants bénéficient d'un apprentissage à une pratique instrumentale, d'une formation musicale adaptée à leur âge et d'une initiation à la culture musicale dans un bon esprit. Ils suivent les cours avec sérieux et constance, progressent vite et obtiennent de bons résultats. Rappelons que le Comité des Loisirs a investi depuis le début de ce partenariat dans l'achat de quelques instruments et méthodes de solfège qui sont prêtés gratuitement à nos élèves. Toutes les conditions se trouvent ainsi réunies pour apprécier un enseignement de qualité à un moindre coût. Il a été acheté par exemple à la rentrée une batterie pour un enfant de 6 ans qui semble très motivé.

Parallèlement au cours individuel d'instrument, l'école s'attache à développer la pratique collective au sein d'un orchestre dès que c'est possible.

Les animations sont multiples au cours de l'année avec l'audition de classes d'instruments, les concerts de l'un des deux orchestres ou les spectacles de chant choral. Vous avez aussi pu apprécier nos jeunes musiciens lors de la Fête de la Musique au Lac.

Nos rendez-vous musicaux en 2017 :

- Samedi 11 février à 20h30 en l'Église de Saint-Christophe : Concert classique du Duo Coarda
- Samedi 8 avril à 15h à l'Agora de l'école primaire de Saint-Seurin : Gala de l'École de Musique
- Samedi 15 avril à 20h30 en l'Église de Saint-Christophe : Concert classique de Printemps avec l'Orchestre philharmonique de l'Isle, comme l'an dernier.

***A l'approche du Nouvel An, je vous adresse à tous mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2017.***

Mady DELABROY

Chargée de mission pour l'EMM

0557495667 / 0677753080

[madyson33@orange.fr](mailto:madyson33@orange.fr)

EMM à Saint-Seurin-sur-l'Isle :

F. BERNARD (Directeur) 0557491197 / 0682243805



***Concert du 9 avril 2016  
à l'Église de Saint-Christophe-de-Double***



Depuis la rentrée 2014, les élèves de l'école Rosa Bonheur bénéficient d'activités périscolaires accessibles à tous gratuitement. Ils sont heureux de se retrouver le mardi et le vendredi de 15h45 à 16h45 et apprécient leurs intervenants, ceux-ci étant retenus pour animer ces séances selon des critères rigoureux de compétence et de moralité.

Différentes activités sont proposées :

- Activités physiques et sportives : poney, tir à l'arc, zumba, body-karaté, viet vo dao, sports collectifs.
- Activités culturelles : expression corporelle, théâtre, apprentissage de l'anglais.
- Activités artistiques : éducation à la musique, éveil aux différentes formes artistiques.
- Activités scientifiques : informatique, jardinage.
- Activités ludiques, créatives : modelage, découpage, collage, origami.

Quarante à cinquante enfants fréquentent avec assiduité ces ateliers.

Des élèves responsables et autonomes dans une école ouverte à l'art, à la culture, à l'international.

Marie France Mercier

Adjointe chargée des affaires scolaires



## Les P'tits Loulous de la Double

Nous avons pris nos fonctions en septembre 2016 mais des soucis avec la gérance de la FCPE nous ont amenés à créer notre propre association « Les P'tits Loulous de la Double ». Le but et le fonctionnement de l'association ne changent pas. Nous avons accueilli de nouveaux membres et espérons séduire davantage de personnes grâce à la simplification des adhésions et à l'ouverture de l'association aux membres de la famille des enfants scolarisés à l'école Rosa Bonheur de Saint-Christophe-de-Double.

Nous sommes contents de l'ampleur que prennent certaines manifestations, surtout La transhumance qui s'est clôturée par un méchoui avec environ 250 convives. Halloween inaugurerait cette année une petite nouveauté. Les nombreux petits monstres ont pu débarquer à Fenouil où les villageois étaient contents de les apercevoir.

Grâce à la persévérance, la ténacité et l'engagement des parents nous avons pu offrir de nombreuses choses à l'école. En effet, notre attention a été attirée sur le fait que les enfants de l'école n'avaient pas beaucoup de jeux extérieurs. Nous avons donc décidé de demander au corps enseignant quels seraient leurs besoins. La création d'une boîte à idées a permis aux enfants de nous indiquer leurs souhaits. Alors, en cette période de Noël, nous avons gâté les écoliers : l'association a acheté pour environ 1800 € de jeux d'extérieur.

Vous serez informés des prochaines manifestations, mais nous pouvons d'ores et déjà indiquer la date du loto qui se déroulera le samedi 11 mars 2017. Nous sollicitons dès à présent les parents pour leurs dons et les remercions par avance.

**Les P'tits Loulous de la Double vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.**

Le Président : Sébatien MICOINE





Photo C. Degardin

*Lors de la fête de Noël  
à la Salle des Fêtes de Porchères.*



### *Le kiosque à livres au bord du Lac*

On le découvre en se promenant sur les bords du Lac : le kiosque à livres, aux beaux jours, attend ses lecteurs. Ce local, qui servait autrefois à encaisser les entrées des baigneurs, a été entièrement rénové l'an dernier par les services techniques de la commune et vous accueille quand vous le souhaitez. La fréquentation est assidue et il est très plaisant de lire ou de feuilleter une revue sur les bancs, dans le cadre apaisant de la Base de Loisirs. Comment fonctionne-t-il ? Le principe est simple : vous empruntez le livre pour la durée de lecture que vous souhaitez, vous le rapportez et en prenez un autre. Pour faire vivre ce kiosque, nous acceptons vos dons de revues, de livres pour adultes, de livres ou de jeux pour enfants. Un grand MERCI à nos anciens et futurs donateurs qui transmettent ainsi leur passion de la lecture.

Liliane BOUVRY

Contact au 05 57 69 54 32



## *Un projet : un atelier de PEINTURE à Saint-Christophe-de-Double*



M. Régis PRINCE, artiste peintre, professeur, créateur notamment de la fresque de notre école Rosa Bonheur, propose d'animer un atelier de formation à la peinture dans les locaux de la mairie.

Cet artiste, qui travaille aussi pour l'Office du Tourisme de Bordeaux, exerce avec passion

dans diverses communes. Il a organisé récemment une exposition très intéressante à partir des œuvres de ses élèves, aux Peintures.

Les cours se composent de l'étude des fondamentaux (regard, composition, dessin, couleur), de l'enseignement des différentes techniques (sur papier ou sur toile, dessin, pastel, aquarelle, encre, etc.) et d'un suivi personnalisé de méthodologie. Le travail se fait à partir d'un sujet librement choisi qui favorise la personnalité et la sensibilité de chaque participant.

L'atelier pourrait avoir lieu **le jeudi matin de 9h à 12h** dans la salle des conseils de la mairie, si un groupe de 5 à 6 personnes était réuni.

Pour tout renseignement, contacter Liliane BOUVRY au 05 57 69 54 32.



Dimanche 19 juillet 2015, une quinzaine d'artistes ont participé aux concours des "Artistes dans la ville" organisés par la commune de Montbazou, en Indre-et-Loire, et c'est M. Régis Prince qui a trusté les prix du Jury et du Public grâce à un pastel lumineux représentant, sur un thème architectural, la boutique "Brin de Charme".



## ***Le Comité des Loisirs : entre tradition et modernité***

Faire vivre une commune, animer, créer des moments de rencontre, c'est tenir compte de toute l'histoire d'un village, à la fois de ses spécificités et de ses aspirations. C'est la trace qu'ont laissée les comités successifs. Avant tout, nous tenons à saluer le dévouement et l'efficacité de l'équipe qui a œuvré jusqu'en mai 2016 et qui nous a accompagnés, guidés, pendant les premières semaines de notre prise de fonction. Forts des relations de confiance alors établies avec les élus et de l'expérience des protagonistes, nous tâchons de poursuivre la dynamique engagée avec le souci de progresser sans cesse dans le respect de tous. Merci encore à Philippe et Lucile RAMEIX, à Corinne SUSANT et aux membres qui s'étaient impliqués deux années durant.

L'Assemblée Générale du 14 mai 2016 installe une équipe nouvelle animée d'un esprit fédérateur et ambitieux. Mais la volonté d'agir oblige à réfléchir et à se projeter.

### **Quelle vocation pour le Comité des Loisirs ?**

#### **- Le respect des traditions et plus encore**

Bien sûr, il nous appartient de continuer à offrir les manifestations traditionnelles auxquelles est attachée la population de Saint-Christophe-de-Double ; leur contenu pourrait cependant prendre davantage d'ampleur. Il nous semble par exemple qu'une animation bien ciblée au cours d'un repas festif permettrait en parallèle de créer une atmosphère de plaisir partagé entre des générations différentes et d'établir des liens dans le but d'élargir le cercle des participants. La récente soirée alsacienne l'a prouvé par le constat d'une ambiance excellente et joyeuse, appréciée quel que soit l'âge.

**2016**

#### **- Un souci d'ouverture et de modernité**

La répétition des animations offertes d'année en année n'empêche nullement un intérêt d'une toute autre nature dont les communes rurales sont souvent privées. Si nous regrettons de ne pas bénéficier des propositions culturelles de Bordeaux ou de Libourne, nous pouvons introduire certains aspects de la vie culturelle et offrir à domicile des événements de qualité qui permettraient de rassembler une population peu sensibilisée, par habitude. Nous aimerions développer des projets communaux diversifiés, ouvrir le champ des possibilités en matière de musique, théâtre, expositions, conférences dans n'importe quel domaine, soutenir des actions innovantes afin que nous ayons tous envie de relever le défi des habitudes sclérosantes. Si nous en avons le courage, nous pouvons nous ouvrir à la modernité. Nous avons déjà plein d'idées.



#### **- De vous à nous : une réciprocité constructive**

Hélas, les projets sont rarement gratuits. Organiser un concert de qualité, faire venir un conférencier ou une troupe de théâtre ne revient pas plus cher chez nous que dans les grandes villes, en revanche le nombre des participants se doit d'être massif pour que le coût de l'animation soit amorti. C'est un investissement dont il est nécessaire de prendre conscience : si le public pour lequel l'événement est organisé ne joue pas le jeu, cet événement est voué à l'échec. Nous attendons donc de vous une présence importante à ces futures manifestations, parfois payantes comme lorsque vous allez au cinéma ou à un spectacle. Tous les acteurs de notre village sont concernés.

#### **Quelle stratégie de communication adopter ?**

**Page 10**



### - Une main tendue aux associations

Il existe sur la commune un certain nombre d'associations qui cultivent le repli sur elles-mêmes parce qu'elles n'ont pas eu d'autre modèle. Cependant, elles se plaignent de la difficulté de rester pérennes, d'assurer la relève, de se moderniser. Elles auraient tout à gagner d'une ouverture sur l'extérieur, d'une communication amplifiée sur leurs activités, d'une diversité des pratiques, d'un échange constructif avec les instances, d'une participation aux événements qui les mettraient directement ou pas sur le devant de la scène. Nos jeunes ont besoin de ce dynamisme pour poursuivre le chemin des aînés. Des rapports plus étroits entre les associations permettraient de fédérer davantage les énergies et de favoriser le rapprochement intergénérationnel. Rappelez-vous la soirée de la Transhumance et son succès : voilà un bel exemple de coopération au niveau de l'organisation et de participation spontanée des habitants. Soyez certains que si le Comité est sollicité pour une action, il apportera toujours son aide avec bienveillance et efficacité. Dialogue et confiance, c'est cet esprit-là que nous espérons développer avec vous pour dynamiser les liens avec la population. N'oublions pas que tout le monde peut contribuer aux activités communales par une simple présence à des manifestations ou par une implication plus délibérée.

### - L'action des bénévoles

Le tissu associatif local constitue une richesse incomparable pour permettre à tout un chacun d'exprimer ses compétences, ses talents, ses passions. Or, sans l'action de certains, rien ne pourrait se faire. Que les bénévoles soient ici remerciés pour le temps qu'ils consacrent au plaisir des autres, pour le service rendu à la collectivité sans rien attendre en retour. Nous formons au Comité des Loisirs une équipe très soudée d'une vingtaine de personnes autour d'un bureau composé de 6 membres élus. Vous connaissez les actions que nous organisons tout au long de l'année ou celles auxquelles nous participons (elles apparaissent chronologiquement dans le bilan des animations communales). Or, vous vous rendez bien compte qu'un tel engagement demande une disponibilité constante pour vous offrir ces moments de détente ou de culture partagés. Nous n'attendons de vous que votre présence, car participer c'est aussi faire un geste pour la collectivité. Et si vous le souhaitez, rejoignez notre équipe !



**Le repas lors de la fête communale  
Merci à nos bénévoles**

### - Les élus à l'écoute

Conjuguer nos efforts avec les contraintes de la mairie semble une évidence. La collaboration s'exerce d'ailleurs dans les meilleurs termes pour répondre réciproquement aux différents besoins. Le maire, certains élus, ceux qui ont compris l'enjeu déterminant de notre action pour la commune, nous aident dans notre mission d'accompagnement et partagent l'ensemble de nos tâches en fonction des compétences et des désirs de chacun. Notre rôle est clairement défini. Il s'agit par exemple d'organiser le meilleur accueil lors d'événements ponctuels comme la remise des Médailles d'honneur du Travail ou la réception au Lac du Comité Directeur du Tourisme en Libournais. Nous concevons et organisons des manifestations importantes sous forme de repas, de concerts ou de fêtes qui rassemblent beaucoup de monde. Souvenez-vous de la Fête de la Musique, réussie malgré le temps maussade et froid, du succès inespéré de la Fête communale avec brocante, jeux pour enfants, repas animé et feu d'artifice. Peu d'attractions où la technique coûte cher mais des idées originales d'animation pour les enfants. A chaque fois, les employés communaux sont mobilisés, leur savoir-faire étant précieux et leur disponibilité sans faille. L'association des pêcheurs le sait bien, elle organise entre autres quatre épreuves d'Enduro annuelles dans un espace public propre et attrayant. Il faut penser à la diffusion des projets, réaliser des flyers et les distribuer, rédiger la correspondance et les articles. La collaboration est exercée à tous les niveaux. Quant à la gestion, la prise en charge ou non de certaines dépenses permettent d'opter pour des actions en faveur d'investissements nécessaires pour l'école ou, dans une moindre mesure, pour l'école de musique. Par votre participation, vous contribuez donc au développement de la collectivité.



## CLUB des Amis du 3ème Age



La soirée alsacienne du 19 novembre 2016

### - Un œil vers 2017...

Offrir, rassembler, partager un bon moment, c'est notre vocation. J'ai la chance d'avoir une équipe sympathique, efficace, prête pour organiser nos rendez-vous de 2017. Vous viendrez nous rejoindre pour les Vœux du Maire, la Jimboura, le concert du 11 février, la Saint-Patrick le 18 mars ou le traditionnel concert de printemps le 15 avril, et pour les événements à suivre (reportez-vous à l'agenda prévisionnel des manifestations communales). Nous travaillons pour vous donner des occasions de rencontres, pour vous permettre d'accéder à des spectacles sur place, pour garder au village une âme et une vie en rupture avec la routine ou la solitude. Notre satisfaction serait de vous voir encore plus nombreux participer à nos propositions. D'ailleurs, les habitants des communes voisines, sensibles à notre accueil, viennent assister de plus en plus souvent à nos animations et se font connaître. C'est un signe d'ouverture qui conforte notre mission.

**Nous vous adressons nos vœux  
les plus chaleureux pour 2017.**

Patrice BOUVRY  
Président du Comité des Loisirs  
06 28 61 36 88 / 05 57 69 54 32



Au cours de cette année 2016, le Club du 3ème Âge s'est réuni tous les 1er lundi et 3ème jeudi de chaque mois.

J'ai repris la place de Présidente derrière Odette Brulatout, que je tiens à remercier ici pour le travail accompli, afin de permettre à nos anciens de continuer à se retrouver, dans la joie et la convivialité, deux fois par mois autour d'un loto, d'un goûter, d'une discussion ou d'une partie de cartes. Nous fêtons aussi les anniversaires de chacun et également les anniversaires de mariage pour nos couples. Cette année verra d'ailleurs les 72 années de mariage de Papy et Mamie Guillon, les piliers de notre Club, eux qui l'ont porté à bout de bras pendant de nombreuses années et pour qui nous avons à la fois une grande amitié et un profond respect.

Nous avons également partagé quelques bons repas au restaurant, appréciés de tous dans une ambiance chaleureuse. Lors de notre rendez-vous du 15 décembre, nous avons distribué un colis de Noël, ce qui, nous l'espérons, aura fait plaisir à chacun.

Le nombre de nos adhérents, qui est de 33, reste correct avec une assiduité honorable à nos rencontres. Nous avons également accueilli cette année avec grand plaisir M. DOUBLET Jean- Claude. A ce propos, nous souhaitons par avance la bienvenue à toutes celles et ceux qui souhaitent suivre son exemple et venir nous rejoindre.

Personnellement, je remercie les membres du bureau et toutes les personnes qui m'assistent dans ma fonction. L'ensemble des membres du Club tient à remercier Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour leur aide, leur constante disponibilité, le prêt de la Salle des Fêtes, sans oublier la subvention allouée à notre association, ce qui nous est d'une grande aide.

BÉATRICE RONGIERAS Présidente



Joyeuses fêtes à toutes et à tous



## LES TONICS DE LA DOUBLE

Le Sport Santé dans votre commune de Saint-Christophe-de-Double, c'est possible avec notre association de Gymnastique.



Des séances complètes et variées vous sont proposées chaque lundi (y compris pendant les petites vacances scolaires) de septembre à juin à la Salle des Fêtes et en extérieur, suivant la météo.

Événements 2016

\* LES NOUVEAUTES : L'association a mis en place un plan de formation à court terme, pour Karine Menzato, son animatrice qui est salariée. Les modules 'Filières Seniors et Préventions des Chutes' ont été validés par une certification diplômante.

Un nouveau public de +55 ans a pu bénéficier d'ateliers "Prévention des chutes" au printemps dernier pendant un trimestre. Au vu du succès des premiers ateliers, une nouvelle session est en cours et se terminera en Janvier 2017 avec un nouveau groupe.

GYM DOUCE (de 19h à 20h) : Les licenciées de cette première heure, de plus en plus nombreuses, sont ravies de cette modernisation des séances.

**POUR QUI ?** Adultes, Seniors, Adolescents  
**POUR QUOI ?** IDEAL POUR GARDER LA FORME.  
Parce qu'être actif est un atout pour ma santé.  
Une activité régulière et une bonne hygiène de vie vous permettront de vous sentir aussi bien dans votre corps que dans votre tête.  
**PAR QUI ?** KARINE MENZATO, animatrice diplômée.

**QUAND ?** LUNDI

GYM DOUCE, de 19h à 20 heures

GYM DYNAMIQUE, de 20h à 21 heures

**PROGRAMME :**

GYM DOUCE, travail de souplesse, équilibre, ...  
GYM DYNAMIQUE : Modules de fitness, renforcement musculaire, STEP, LIA, Latino Move, Boxing energy...

- Activités et chorégraphies GymTendances

**LIEU :** Salle polyvalente de Saint-Christophe-de-Double

**TARIF :** 2 Séances d'essais GRATUITES



GYM DYNAMIQUE (de 20h à 21h) : Nouveau planning avec une activité par lundi. - Circuit Cardio Training – Renforcement Musculaire – Boxing Energy – Step.

\* L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE s'est déroulée le Lundi 4 Juillet 2016, les comptes sont équilibrés, la consultation des documents est possible auprès des membres du bureau.

\* LA FETE COMMUNALE : Participation du club le 23 juillet en matinée avec animation ZUMBA et démonstration de Séance de Gymnastique.

\* LA FORMATION au printemps 2017 : Séances Basic Tendances/Zen et Pilates. L'inscription de Karine Menzato permettra de proposer des séances PILATES sur la commune à la suite de cette formation.

Nous remercions la municipalité pour le versement de la subvention annuelle et la mise à disposition de la Salle des Fêtes. Merci également à tout le personnel communal pour son travail.

Contacts :

**Renseignements**

\*Nadège, Secrétaire  
06 10 30 96 53

\*Karine Menzato,  
Animatrice, Coach  
(facebook)

Courriel :

[gymvolontaire-033200@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-033200@epgv.fr)

[www.sport-](http://www.sport-sante.fr/ffepgv/gironde)

[sante.fr/ffepgv/gironde](http://sante.fr/ffepgv/gironde)

(site fédération)



*L'ensemble des membres du bureau ainsi que les licenciées vous souhaitent à tous de Joyeuses Fêtes et une très bonne année 2017.*



## Les boulistes de la Double

Sans que l'on puisse s'en rendre compte, l'année 2016 est déjà passée et on peut dire que la saison a été bien remplie. Au niveau des concours, on en totalise 14, étalés de mars à octobre avec une moyenne de 16 équipes environ. Notons l'aspect convivial de nos repas (gratuits pour les licenciés) du 8 mai au 15 octobre, date de notre banquet de fin d'année.

Ces concours sont ouverts aux membres du club et à leur conjoint(e), avec un ou une invité(e). Cette année nous avons eu 47 licenciés, qui marquent des points en fonction de leurs résultats aux différents concours durant l'année.

Notre carte de membre est au prix de 35 € à l'année, si cela vous intéresse, nous serions honorés de vous accueillir dans notre club. Celle-ci vous permet de participer à toutes nos activités durant l'année, que ce soit pour participer au concours ou vous joindre au repas.

Comme tous les ans le Président remercie les membres de son bureau : Messieurs Alvès Alain, Vice-Président, Roulet Régis, Trésorier, Godet Pascal, Trésorier adjoint., Menzato Frédéric, Secrétaire Adjoint. Tout particulièrement, merci à M. Arnoud Alain, Secrétaire, sans qui il n'y aurait pas de club, c'est lui qui "tient la table" lors de tous les concours. Merci à tous les licenciés qui eux aussi font le club.

Les remplaçants se font rares, pourtant nous en aurions besoin. Que les personnes intéressées viennent à l'assemblée générale, ou prennent contact avec moi.

Nos remerciements vont aussi aux membres du club de football qui nous laissent utiliser leurs locaux lorsque nous ne pouvons pas avoir la Salle des Fêtes pour nos concours. Nous n'oublions pas notre fournisseur de lots tout au long de l'année, la boucherie SACP de Parcou pour ses jambons secs, saucisses, grillades, entrecôtes.

J'espère vous retrouver nombreux en 2017, au moment de l'Assemblée Générale de notre club de boulistes qui aura lieu en février-mars. La saison sera lancée par des concours prévus fin mars début avril, avec le retour des beaux jours. Le programme est donc le même pour l'année prochaine.

### Les scores obtenus

1er	_ Calvet Jacky	94,5 pts
2ème	_ Burnteau Babeth	89,0 pts
3ème	_ Coutaud Yannick	69,0 pts
4ème	_ Menzato Frédéric	65,5 pts
5ème	_ Forest Patrice	59,0 pts
6ème	_ Banizette Michel	53,5 pts
7ème	_ Challet Jean Luc	53,0 pts
8ème	_ Dalbera Cécile	51,5 pts
9ème	_ Clament Didier	49,5 pts
10ème	_ Rue Jean Pierre	45,5 pts
11ème	_ Ganet Xavier	43,0 pts
12ème	_ Bernos J. Claude	39,5 pts
12ème	_ Deloubes Yvon	39,5 pts
14ème	_ Barret Benjamin	39,0 pts
15ème	_ Demoor Patricia	32,0 pts



### BONNES FETES A TOUS ET MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2017

Le Président :

Yannick COUTAUD

Mobile : 06.86.57.96.91





## Défense des Forêts Contre l'Incendie



Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie (ASA de DFCI de Saint-Christophe-de-Double), adhérente à la Fédération Gironde des Associations de DFCI et représentant 810 propriétaires pour une superficie de 4180 hectares couvrant

également les communes de Chamadelle, Les Eglisottes, Le Fieu et Saint Antoine sur L'Isle.

Cette association a pour mission la prévention contre les feux de forêt en intervenant sur les points suivants :

Etude et aménagement de points d'eau utilisables en toutes saisons et accessibles aux véhicules de secours.

Participation à l'entretien des pistes et fossés en coordination avec les communes.

Amélioration de la signalétique afin de faciliter l'intervention des sapeurs pompiers sur le terrain et d'informer le public sur la nature des structures et des réglementations.

Administrée par un conseil syndical composé de : cinq membres titulaires (Jean-Bernard ALLEGUEDE, Bruno DOUSSAINT, André DUTOUR, Michel PAPILLAUD, Daniel PHILIPPE) et de cinq suppléants.

Alain ARNOUD, Daniel FILLON, Pascal LECOT, Thierry MARTAUX, James SAUTREAU.

André DUTOUR Président et Michel PAPILLAUD Vice-Président.

Les conseillers techniques, personnes connaissant le terrain, ont pour mission de guider les secours en collaboration avec le commandant des opérations et sous la responsabilité du Maire.

Ils peuvent être membres de l'ASA de DFCI ou hors association: employé municipal, gestionnaire, forestier, chasseur...

Ils sont désignés en coordination entre l'ASA et la commune.

Liste des conseillers techniques : Alain ARNOUD, Laurent VERGNAUD, Jacques PHILIPPS.



La sécheresse de l'été dernier a causé de nombreux incendies dont beaucoup en raison de négligences, d'inconscience et du non débroussaillage des terrains comme la loi le stipule pourtant.



## Association Groupement de Propriétaires Forestiers



Créée le 11 octobre 2004 cette association qui regroupe les communes des Eglisottes et Saint-Christophe-de-Double s'est donné pour objectif de défendre les droits des propriétaires forestiers contre les abus, les actes d'incivilité, le non respect de la propriété privée que l'on peut observer surtout à certaines périodes de l'année.

La forêt est un bien privé, tous les produits appartiennent aux propriétaires. Il est interdit de pénétrer sur une parcelle de bois sans l'autorisation de son propriétaire qui, rappelons-le, est imposé au titre du foncier et de la défense contre les incendies.

Il convient en outre de préciser que les propriétaires forestiers n'ont pas obligation de clôturer ou de mettre des panneaux d'interdiction pour interdire l'accès aux parcelles forestières.

L'association GFP compte 73 membres adhérents.

Le Président du GFP



## Jeunesse Sportive de SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE



Cette année 2016 s'achève avec un bilan assez satisfaisant. Notre Assemblée Générale ayant eu lieu au cours du mois de juin, M. ARNOUD Stéphane reste Président, Mme VALETTE Catherine conserve la place de Trésorière et c'est Mme AUDUREAU Audrey qui nous a rejoints en tant que Secrétaire. Nous restons déterminés et motivés pour faire évoluer le club.

Sur le plan sportif, la saison 2015/2016 s'est terminée par la montée de l'équipe première en promotion de première division. Hélas, l'équipe B est descendue. Nous repartons en ce début de saison avec 2 équipes et un très grand nombre de seniors puisque nous comptons 42 licenciés seniors.

L'équipe A pour être montée en ce début de saison s'en sort très bien avec 3 victoires, 2 nuls et 1 défaite. Nous espérons continuer sur cette lancée et pouvoir nous maintenir, et pourquoi pas plus encore ?

L'équipe B pour sa part montre un début très moyen avec 3 victoires et 2 défaites. Mais nous restons confiants et espérons bien sûr obtenir de meilleurs résultats pour la suite.

En ce qui concerne notre école de football, la saison se déroule en partenariat avec le club de Coutras, et nous en profitons pour inviter tous les jeunes qui souhaitent découvrir le football à nous rejoindre car nous manquons d'effectifs. N'hésitez pas à nous contacter.

Une fois encore, nous remercions ici tous les partenaires qui nous ont suivis cette année et les nouveaux arrivés. Leur "sponsoring" est d'ailleurs attesté par les panneaux publicitaires, le matériel et les nouveaux jeux de maillots.

Nous vous invitons à venir encourager nos couleurs lors des matchs ayant lieu le dimanche à Saint-Christophe-de-Double.

***Tous les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes et une joyeuse année 2017.***

Le Président  
ARNOUD Stéphane.



## L'ACCA

Président : M. Lionel Rongieras Tél.:06.25.63.50.77

lionel.rongieras@sfr.fr

Vice-Président : M. Bernard Tricoir

Trésorier : M. Duboz Philippe

Trésorier Adjoint : M. Chabrat Jacky

Secrétaire : M. Furet Cédric

Secrétaire Adjoint : M. Malaise Xavier

Membres actifs : MM. Escarpolo Lionel, Gaury Bernard, Malaise Mikaël

Cette année, la saison de chasse s'est déroulée assez correctement. Cependant, lors d'une battue au chevreuil réalisée dans le cadre d'un prélèvement imposé par la préfecture, un propriétaire nous a refusé l'accès à ses terrains, pourtant classés "zone chassable". Je tiens donc à rappeler ici que, selon la loi, seuls les propriétaires possédant un terrain d'au moins 20 hectares chassables d'un seul tenant, peuvent interdire aux chasseurs (possédant une carte) de chasser sur leurs terres. Dans tous les autres cas, et sous réserve d'être à une distance supérieure à 150 m. des habitations, le droit de chasse ne peut être interdit et appartient aux membres de l'ACCA, sous la responsabilité du président en poste. J'espère que ces clarifications vont permettre d'éviter tout malentendu potentiel lors des saisons à venir, et je vous remercie par avance pour votre compréhension.



### Plan de chasse au chevreuil et au cerf

Le déroulement des battues aux cervidés est identique à celui des années précédentes. À ce jour les prélèvements de 2 cerfs, 30 chevreuils et 3 daims ont été réalisés. Je rappelle ici que la Préfecture préconise le prélèvement de 3 cerfs, 55 chevreuils et daims par année.



**Battue aux nuisibles**

Des battues aux nuisibles seront organisées vers la fin de ce mois de décembre et durant le mois de mars 2017. Dorénavant la population sera informée des dates précises de ces battues par le biais du panneau d'affichage municipal et également par le blog du site Web de la commune. J'invite par avance les chasseurs intéressés à se faire connaître pour participer à ces opérations à nos côtés afin de pouvoir réguler au mieux ces espèces.

L'ensemble des membres du bureau et moi même vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Lionel RONGIÉRAS, le Président



**La pêche**



**La pêche : un loisir en développement**

La pêche constitue une activité très prisée des amoureux de la nature. Le lac de Saint-Christophe-de-Double, avec son parc arboré et son plan d'eau riche d'une population piscicole importante, attire de nombreux adeptes de la pêche à la carpe. Certains, parmi ceux qui ont acheté une carte annuelle, viennent quotidiennement sur les lieux pendant la période estivale.

**Les enduros : des week-ends attendus**

Lors de week-ends, trois ou quatre fois par an ont lieu les enduros de la carpe, des sortes de marathons de la pêche où les concurrents, de jour comme de nuit, jouent d'astuce et de finesse pour ferrer les carpes les plus gourmandes, prises au piège de l'appât. Une fois pesées et comptabilisées, les captives sont relâchées. Le premier prix est alors décerné au pêcheur ayant totalisé le meilleur poids de prises durant le week-end. La rencontre se termine dans la bonne humeur, en partageant un copieux repas mitonné par Sandrine, au restaurant La Forêt. Le bénéfice de l'un de ces enduros, à caractère caritatif, est reversé à une association contre le cancer.

**LES WEEK-ENDS D'ENDURO POUR LES CARPISTES**

 Du 8 avril à 18h au 10 avril à 11h 

Du 1<sup>er</sup> juillet à 18h au 3 juillet à 11h

Du 16 septembre à 18h au 18 septembre à 11h

Chocolatine le matin et **repas compris le dimanche** au restaurant

**Bientôt 2017**

L'année 2017 nous amènera à conduire une réflexion pour rendre cette activité encore plus attractive : vente de cartes à l'année, mais aussi à la journée. Une communication plus large permettrait aussi de mieux organiser les journées de pêche et les enduros. Il serait également souhaitable de mettre en place des journées d'initiation à la pêche pour les novices, jeunes ou non.

Les membres de l'activité Pêche du Comité des Loisirs vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une excellente année 2017 pour la pêche.

Ludovic MALAISE, Vincent BENOEAU, Patrice BOUVRY (Président du Comité des Loisirs)

 **OUVERTURE DU PLAN D'EAU – ANNÉE 2016** 

DATE	WEEK-END ET JOURS FERIÉS	SEMAINE
Du 2 avril au 1 <sup>er</sup> mai	De 7 h à 18 h	Fermé
Du 7 au 29 mai	De 6h30 à 20 h	Fermé
Du 4 juin au 14 août	De 6 h à 20 h	De 7 h à 20 h
Du 15 août au 25 septembre	De 7 h à 19 h	De 7 h à 19 h

**NOUVEAU** → **CARTE A L'ANNÉE OBLIGATOIRE \***

(\* sauf pour les vacanciers, à étudier en Mairie)

**PRIX DE LA CARTE**

- > 35 euros pour les habitants de Saint-Christophe-de-Double
- > 45 euros pour les personnes ne résidant pas sur la commune



# De la lettre au fil ... du fil à la fibre ...

## Saint-Christophe au cours de l'évolution des techniques de communication

“Les Postes, Télégraphes et Téléphones”, c’est un peu notre histoire. Entre 1887 et 1930, les trois secteurs d’activités fusionnent au sein d’une même administration. En 1959, le sigle “PTT” est conservé malgré la création du Ministère des Postes et Télécommunications. Par la suite, cette institution s’est transformée au gré des réformes de l’État en deux sociétés de service public : “France Télécom” en 1988 et “La Poste” en 1991. Les progrès se poursuivant, une nouvelle technologie révolutionne les télécommunications : en 2016, la fibre optique est arrivée dans notre village. Avez-vous remarqué qu’en juillet dernier la cabine téléphonique publique avait disparu du centre du bourg ? Cette nouvelle étape s’impose à nous comme l’héritage d’un lointain passé.



## Retour vers le futur. Souvenez-vous...



« On a oublié qu’il fut un temps, avant l’ordinateur, avant Internet, avant les courriels, avant le téléphone portable, avant les SMS, où l’on s’écrivait des lettres, de longues lettres, régulièrement comme un bonheur, comme un plaisir. » (Alain RÉMOND, *Celui qui n’est pas venu*, 2009).

## La poste

1652 : Le 1er bureau de poste ouvre à Paris. La "Grande Poste" est née. Pour la collecte et la distribution. En 1760 on relance "Petite Poste" avec des "messagers-piétons" dans Paris.

1759 : Le système de la "Petite Poste" est adopté dans plusieurs villes dont Bordeaux.

1762 : Pour provoquer la générosité des clients, les facteurs obtiennent le droit de proposer un Almanach.

1829 : Réforme pour organiser la collecte et la distribution du courrier par des agents spécialisés dans toute les préfectures françaises. Le métier de facteur, « celui qui fait sa tournée », change la vie d’abord dans les villes, ensuite dans les campagnes. La réforme s’appuie sur l’organisation des messagers-piétons existante.

1863 : La tournée devient quotidienne. Dans les campagnes, il parcourt en moyenne 32 km par jour jusqu’à la 1ère Guerre et il joue un rôle social, lisant lui-même les lettres. Les progrès de l’alphabétisation et la croissance économique multiplient les échanges



épistolaires et commerciaux. Les facteurs sont 5000 en 1830, 25000 en 1900 et 38000 en 1950. La tournée se faisait d’abord à pied, puis à vélo dès 1893, et selon les régions sur des échasses, à attelage à chiens, à moto entre les deux guerres, en voiture à partir de 1952.



L’administration postale a de plus en plus besoin de main-d’œuvre, avec la création des centres de tri, des dépôts et le développement des moyens de transports (terrestre, maritime et aérien).



## Le télégraphe

Il s'agit de diverses techniques de transmission d'informations rapidement sur de grandes distances.

1794 : Invention du télégraphe optique et manuel par Claude Chappe, système fondé sur l'utilisation de tours surmontées de bras articulés et situées en altitude sous forme de relais.

Le télégraphe électrique à fil par Samuel Morse qui imagine un alphabet composé de succession de points et traits.

1851 : L'invention est mise à la disposition du public et inaugure la notion de "Service Public".

1896 : Découverte de la propagation radio sans fil par Marconi. Les messages sont audio ou codés en Morse.

1898 : Première transmission sans fil par ondes hertziennes, réalisée par Eugène Ducretet depuis le sommet de la Tour Eiffel.

Pour la transmission des messages, le télégraphe a ensuite été détrôné par le téléscripteur puis par le fax et enfin par Internet.



*Poste télégraphique à bande*

1879 : Création de la Société Générale des Téléphones.

1889 : Le téléphone est nationalisé, mais rattaché au télégraphe, au sein du "service du matériel et de l'exploitation électrique".

1909 Création de deux directions d'activités de télécommunications : le télégraphe et le téléphone.

1913 Mise en service du premier central automatique français à Nice.

1921 : le secrétariat d'État prend le nom de Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT).

1933 : Mise en service de l'horloge parlante.

1953 : les trois premières lettres du central téléphonique sont remplacées par les chiffres correspondants.

1965 : Lancement du premier satellite géostationnaire, Intelsat 1.

1970 à 1979 : En raison de la croissance du nombre d'abonnés, les standards manuels sont progressivement remplacés par des systèmes automatisés.

1985 : Changement de numérotation, la France passe à 8 chiffres.

1990 : Promulgation de la loi supprimant le Ministère des PTT. La Poste et France-Télécom sont séparés.

1993 : Ouverture des premiers réseaux français de téléphonie mobile (Radiocom 2000).

1996 : la numérotation téléphonique passe à 10 chiffres.

## Le téléphone

1876 : Invention du téléphone par Graham Bell à partir des travaux déterminants de Charles Bourseul et Antonio Meucci.



*Charles Bourseul*

1878 : Le Ministère des Postes et Télégraphes est créé et Paris se dote du plus important réseau téléphonique urbain (6120 abonnés en 1879). L'administration des télégraphes est absorbée par les services postaux.



*Standard manuel*

*A Coutras, il a fonctionné jusqu'en décembre 1974*



### Les origines houleuses du téléphone à Saint-Christophe

Si dans les grandes villes on retient 1900 pour situer les premières communications téléphoniques il faut ajouter plusieurs années pour les voir apparaître dans les zones rurales. Partout en France des négociations s'ouvrent entre La Poste, favorable à l'implantation d'une "cabine publique", l'Etat, résolu à établir un réseau départemental, et les Communes, inquiètes pour leur budget devant la nouveauté de ce service.

Dans notre commune, l'affaire a duré 6 ans ! Le Conseil Municipal (CM) du 6 novembre 1904 est informé par une lettre du Préfet de l'installation du réseau départemental et émet un vote favorable à la création d'un poste téléphonique dans la commune. En 1905, il est question de prolonger la ligne de Coutras-Le Fieu, mais tout est compliqué. Le budget prévoit alors 300 F et en 1909 un local est trouvé pour abriter la cabine téléphonique. Celle-ci sera par ailleurs utilisée une heure par jour pour les opérations postales du facteur. Restent les problèmes de distribution des appels et de la rétribution du porteur d'appels entre la Poste et la Sous-Préfecture. Finalement, le CM du 10 avril 1910 a autorité pour permettre à Léon JUNQUA (1877-1959) de gérer la cabine et d'être rétribué en supplément pour faire distribuer les appels téléphoniques et télégraphiques dans un rayon d'1 km, moyennant 120 F par an. Au-delà de cette distance, Maurice RIBEYROLLE assurera le service de "facteur distributeur municipal".

### À Saint-Christophe, on a des yeux et des oreilles...

Nous vous invitons à regarder la photo de couverture. Vous reconnaissez aisément la place du bourg sur cette carte postale de 1910. Le lieu concentre la vie du village et il est intéressant de relever que la communication s'exerce à tous les niveaux. Les habitants font leurs courses et bavardent, rencontrent le facteur ainsi qu'un fameux personnage dont les histoires sont restées dans les annales.

Oh, bien sûr, quand les installations ont débuté les ouvriers ont planté les poteaux à la pioche et à la pelle si bien que le câble n'arrivait qu'au cœur du village, là où est écrit "cabine publique". Un bien grand mot pour désigner cette petite pièce située à l'emplacement de

l'ancienne boulangerie-épicerie tenue par les parents de Jacky Gantch et de Suzanne, son épouse. Cet emplacement était en fait déjà utilisé pour la vente du tabac et pour payer les acquis de l'achat du vin en vrac. A l'époque, Léon Junqua (1877-1959), qu'on appelait le "Père Junqua", était arrivé du Pays Basque et avait obtenu un emploi réservé à cause de sa jambe de bois. Un cheval s'était-il vengé d'un coup de sabot inopportun durant son service militaire ? Toujours est-il qu'il assurait les fonctions de tenancier et qu'il allait devenir le grand maître du téléphone. Par sa présence imposante et sa grande barbe noire, il est facilement reconnaissable sur la photo, près de sa boutique où tout naturellement fut installé le premier poste de téléphone. Quelques années plus tard, vers 1930, la cabine fut transplantée de l'autre côté de la place, dans un bureau dont nombre de nos anciens se souviennent encore.



Que de souvenirs et d'anecdotes à propos du Père Junqua ! En 1910, moyennant une rétribution de 10 F par mois et à la suite de sombres discussions avec l'administration des Postes, il avait été chargé par la mairie de prévenir les habitants situés à moins d'un kilomètre à la ronde d'un appel téléphonique. En pratique, quand la distance le permettait, il se contentait de sortir sur le pas de sa porte et de siffler très fortement avant d'annoncer le message d'une voix de stentor. La confidentialité laissait à désirer d'autant plus que l'homme étant bavard, on se méfiait et s'amusait de lui. L'emploi du langage codé entre deux compères n'était pas rare, comme l'atteste le message transmis à M. Gantch père, le boulanger, par l'un de ses amis de St Antoine : «J'ai la guitare, porte la mandoline !», ce qui fait dire à Junqua, étonné : «Vous voulez monter un orchestre ?». Il n'avait pas compris que cela signifiait : «J'ai le poisson, amène le pain !».



Il détestait les gamins qui jouaient au ballon sur la place et prenait un malin plaisir, dès qu' il les voyait arriver, à ouvrir ses contrevents, espérant malicieusement entendre se briser l'un des carreaux de la fenêtre. Alors, d'un air triomphal, il s'autorisait à confisquer le jouet et à se faire rembourser les dégâts. Au bout du compte, son manque caractérisé de discrétion a alimenté bien des bavardages et accéléré les demandes de lignes privées à Saint-Christophe. Il aurait occupé ses fonctions jusque dans le début des années 50. Pour toutes ces raisons, les premiers abonnés résidaient principalement dans les hameaux. Il est bon de se souvenir que notre commune disposait de deux facteurs qui effectuaient leur tournée à pied, l'un desservant la partie nord et le second la partie sud, avec permutation des postes en fonction des nécessités. Dans la commune, certains se souviennent encore vers 1960 de ce facteur sympathique, Monsieur Châtaignier, qui venait à vélo faire ses tournées. En été, le samedi, il avait pris l'habitude de disputer, encore en tenue, des parties de Jokari avec ses amis de Serpe. Depuis, les années ont passé et la mythique 4L jaune s'est mise à sillonner les routes de notre village, aujourd'hui remplacée par la Kangoo de Stéphanie.



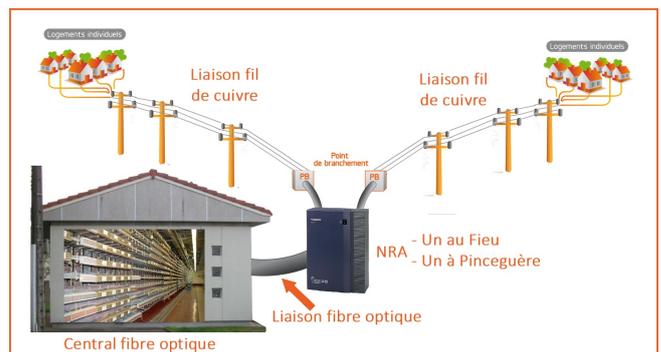
A chaque région ses traditions

### Vers la fibre optique

Les signaux informatiques, lorsqu'ils sont transportés par le traditionnel fil de cuivre perdent de l'énergie au fur et à mesure qu'ils se déplacent le long de la liaison. Ce phénomène naturel se nomme "atténuation", pour faire simple, plus le câble est long, plus l'affaiblissement est important et plus la qualité est détériorée.

En revanche, la fibre optique présente beaucoup moins d'atténuation que le cuivre, c'est pourquoi elle est utilisée pour les raccordements à longue distance. Pourquoi ?

Parce que si le fil de cuivre transporte des informations électriques, la fibre optique transporte des informations lumineuses issues d'un faisceau laser. Donc, à présent il ne s'agit plus de cuivre mais d'un fil en verre ou en plastique très fin et cette lumière peut aisément être transportée sur des centaines, voire des milliers de kilomètres. De plus la fibre possède la faculté recherchée de permettre des communications à des débits particulièrement élevés.



Depuis le mois de novembre, la fibre optique est arrivée jusqu'au relais de Pinceguère à Saint-Christophe-de-Double.

Selon votre éloignement par rapport au relais, les débits sont passés de 512 Ko à 8 Mo.

La prochaine étape amènera la fibre jusqu'à votre maison (ftth), à l'horizon 2020.

### Histoire à suivre ...

Nous remercions vivement M. Philippe DEVILLE à qui nous devons l'idée originale du dossier, M. Marc GIRET, ainsi que M. et Mme Emmanuel GANTCH (*Manou*) qui, en puisant dans leur mémoire, nous ont livré de précieuses anecdotes.



## La transhumance



Joseph Paroix, berger ossalois, dit que prendre le chemin des crêtes avec un troupeau, c'est partir sur une route de fête et de certitude. Notre aventure pyrénéenne débute en juin 2012, comme si cela ne pouvait pas en être autrement, poussés par une envie indescriptible et trois étés particulièrement secs. Nous chargeons nos sacs à dos, embarquons nos brebis dans un camion et partons sur les chemins de l'herbe. Le cirque de Lescun est notre destination, 6 heures de route et enfin les montagnes... J'ai alors compris la phrase de Joseph. Je savourais pleinement la joie de vivre cette aventure avec mon épouse et nos amis et j'avais cette sensation d'être exactement là où je devais être dans le pas des bergers. En conduisant mes bêtes vers les cimes, je ressentis alors cette émotion : Je fais le plus beau métier du monde !

**Contact:** Eric et Elisabeth Guttierrez

"Le brebis de la Double"

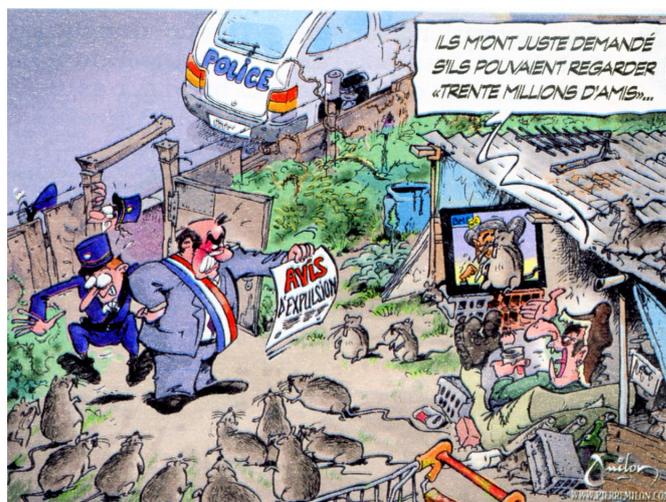
26 - La Chaux - Tel.: 05.57.6907.74



## Terrain non entretenu : les pouvoirs du maire

Extrait du journal "Le Chasseur français" du mois de novembre 2016.

En matière de défaut d'entretien d'un terrain, le maire dispose de larges pouvoirs... pouvant aller jusqu'à l'expropriation.



Le maire peut agir en vertu de ses pouvoirs de police générale (art. L. 2212-5 du Code général des collectivités territoriales). Il doit notamment veiller au respect des dispositions des articles 23 et 23-3 du règlement sanitaire départemental: obligation d'entretenir les jardins et les plantations, interdiction de tout dépôt de détrit... et objets pouvant attirer et faire proliférer les insectes, les rongeurs ou créer une gêne, une insalubrité, un risque d'épidémie ou d'accident. Celui-ci peut également mettre en demeure tout propriétaire d'un terrain non bâti non entretenu situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 m des habitations, d'exécuter les travaux de remise en état nécessaires (art. L. 2213-25 du CGCT).

En cas d'inaction du propriétaire, il peut faire réaliser les travaux, et ce, aux frais du propriétaire. Si, après recherche, l'identité du propriétaire demeure inconnue (ou en cas d'absence d'occupant habituel), le maire peut, par délibération du conseil municipal, déclarer le bien en état d'abandon manifeste (art.L. 2243-1 et suivants du CGCT) et obtenir l'expropriation.

## Les risques d'incendie

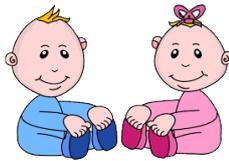
Dans certaines régions (Paca, Aquitaine...), le plan de prévention des risques naturels impose le débroussaillage de tout terrain situé à moins de 200 m des bois et forêts (largeur de 50 m autour des habitations... art. L. 1344-5 et suivants du Code forestier). Là encore, le maire peut contraindre le propriétaire à exécuter les travaux ou les faire exécuter à sa place.



## L'état civil de cette année

### Carnet Rose :

Nous souhaitons la bienvenue à



- Le 05.04.2016 - LOURENÇO Diego " 24 Fenouil "
- Le 13.05.2016 - LAFRANCESCHINA Eden, Elizabeth, Coleen " 2 les Etangs "
- Le 10.07.2016 - ARNAUD Tess " 33 Fenouil "
- Le 26.08.2016 - DIAS Evan " 1 bis la Grande Pièce "

### Mariages :

Nous félicitons les nouveaux époux



- Le 28.05.2016 - HUCHET Jérôme et KUS Sophie, Lucy, Christiane " 11 le Barrail "
- Le 13.08.2016 - CAILLAUD Wilfried, Jonathan et BERTONECHE Elsa " 4 le Fougereau "
- Le 19.11.2016 - ARNOUIL Cyril et CARTEAUX Céline Irène Renée Édith " 10 Le Frappier "

### Mariages hors commune :

- CAPS Pascal et BOUDEAU Nadège " 7 Champ Barrié "
- FILLOU Patrice et BOURGOIN Mélissa, Daphnée " 9 le Barrail "
- LAFON Guillaume Amédée et GENANS BOITEUX Eve Laure Paulette

### Décès :

Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis



- Le 25.03.2016 - SOINDRY Lucienne épouse NOVILLARD " 6 Serpe "
- Le 13.04.2016 - VERSIGNY Fabrice " 10 Bonneau "
- Le 17.04.2016 - DOUILLARD Jean " 63 le Bourg "
- Le 21.04.2016 - LAURENT Claude, Jacques, Charles " 1 Domaine de Chantecaille "
- Le 23.06.2016 - BOURREAU Georges " 2 le Barrail "
- Le 09.08.2016 - NEVEU Roger Jean " 3 Serpe "
- Le 16.10.2016 - HABRIE Daniel Maurice " 2 la Forêt "

## Vie paroissiale

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau curé, Monsieur TINE, qui succède à M. l'Abbé VRIGNAULT, parti en retraite. Au nom de la commune, nous tenons à lui exprimer toutes nos félicitations et à lui adresser nos vœux de réussite au service de notre population.

Tél : 05 57 49 04 79 - [paroisse33230@hotmail.com](mailto:paroisse33230@hotmail.com)

Père Benjamin Alassane TINE

10 rue Gambetta - 33230 Coutras

[benjamine54@gmail.com](mailto:benjamine54@gmail.com)

Accueil : mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h .  
ou sur rendez-vous.

Catéchisme : De 4 à 7 ans (éveil à la foi). Pour les enfants du primaire (CE2, CM1, CM2) le mercredi après-midi.

L'aumônerie accueille les jeunes de la 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> tous les 15 jours et les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> une fois par mois.

### Cérémonies :

- Baptême et confirmation :

prendre contact au moins trois mois

avant la date prévue.

- Mariage : prévoir six mois avant la date prévue.

### A l'église de Saint-Christophe :

Messe à 16 h en semaine une fois par mois.

Célébration des baptêmes, mariages et obsèques.

Visite des malades et personnes seules sur demande.

Rappelons la présence, depuis plusieurs années d'une crèche naïve qui n'attend que votre visite.

### ASSAD du Nord Libournais:

L'Association de Services de Soins et d'Aides à Domicile assure des prestations d'aide et de soins à domicile pour tous publics (personnes âgées dépendantes, personnes handicapées ou malades ne pouvant pas assumer seules certaines tâches essentielles de la vie quotidienne).

L'Association propose différents services aux personnes âgées (aide à domicile, suivi du dossier en cas d'hospitalisation).

ASSAD DU NORD LIBOURNAIS

1 rue du Docteur Texier

33230 ABZAC

Tél : 05 57 69 36 16 / 05 57 49 04 13



## Services médicaux et sociaux

### Psychologue

Delphine MARQUES Tél. 06 61 05 84 64

### Cabinet infirmier

Soins à domicile et au cabinet sur R.D.V.

- Corinne SUSANT, David MESNIER,

Auphémie VENEL et Muriel MAURA

Tél. 05 57 49 16 22

### Assistantes maternelles agréées

- Françoise ARNOUD, assistante maternelle,

Lieu dit Raclé - Tél. 05 57 49 50 41

- DEVEIL Nathalie - assistante maternelle

05 57 69 86 70

- Cathy GAILLARD, assistante maternelle,

Lieu dit La Chaux - Tél. 05 57 69 78 30

- GOUVES Myriam - assistante maternelle,

06 98 08 71 39 - 18 Pinceguère

### Famille d'accueil pour personnes âgées

Famille d'accueil en couple pour personnes âgées et adultes handicapés

M. Mme RONGIERAS James

15 Le Limousi - Tél.: 05.57.69.51.04

## Portage de repas

Un service de portage de repas à domicile est organisé par la Communauté d'Agglomération du Nord Libournais (CALI). L'ambition de ce service est de favoriser le maintien à domicile, de créer du lien social, d'apporter quotidiennement des repas en faisant le pari de la qualité des plats et des aliments. L'objectif de permettre l'accès à toute personne sur le territoire doit être rendu possible grâce à la politique tarifaire à caractère très social (grille tarifaire en fonction des revenus).

Service de proximité, le portage des repas à domicile se veut un service d'écoute, de disponibilité et de qualité, avec des repas aux goûts authentiques. Les repas sont livrés du lundi au vendredi. Le nombre de repas livrés est laissé au choix du bénéficiaire et peut répondre à des besoins quotidiens (week-ends et jours fériés compris).

Contact au service communautaire :

05 57 55 61 97

## Vie économique Accueil touristique et restauration

- Restaurant la Forêt, Sandrine GODET, - Ouvert toute l'année - Menu à 49 € pour le Réveillon du Nouvel An Sur réservation jusqu'au 29/12 - 0557495002/0679889006

- Guinguette "Le Petit Doubleaud" - Géré en saison par la municipalité

- Patrick & Marie-France PILLET, Ferme auberge Beytour, 0557695236

- Jean et Monique BAZILE - meublé de tourisme d'une capacité 6 personnes "16 Fenouil" - 05 57 49 51 04

- Jean-Pierre BERJONNEAU Gîte rural, Classé meublé de tourisme 3 étoiles, 05 57 49 54 60

## Activités agricoles

- EARL MICOINE & FILS, "Château Clos de Paillot", Viticulteurs 13 Paillot, Vente au chai : les vendredis après midi de 13 H 30 à 18 H 00 ou sur RDV .

Tél. 0557495459 - 0760031011 - 0620412494

Vente au chai le vendredi AM et sur les marchés de Coutras, Neuvic et Aubeterre sur Dronne

- Châteaux Bois Pertuis & Bois Chantant 0557698497

- Patrick & Marie-France PILLET, conserves fines, canards gras, élevage d'escargots, produits frais à cuisiner soi-même ou sous vide, Beytour, 0557695236

- Didier MALAISE entretien espaces verts - 0557695240

- Eric et Elisabeth GUTTIERREZ, fromage fermier, "Le Brebis de la Double" - 26, La Chaux, - 0557690774

- Francis Nayach, vente de canelés sur les marchés - 0557407846 (habite Fenouil)

- LAFON Guillaume Maraichage Bio - 06 28 37 13 84  
Entreprise "AH ! Mais des légumes Bio" production à compter du printemps

- Isabelle GIRET "Le Barrail de la Chaux"

Vente de vin à la propriété

- Manuel DA SILVA ROCHA, Ecuries du Bost - Pension de chevaux et Poney club - 1 Le Fourquet - 0681461701

- Corinne BARRETEAU - Élevage ovin - 1 Clos de La Garde

- François BARRETEAU - AGRI Services SARL - 1 Fonneuve - 06.82.82.00.90/05.57.46.41.90



## Activités artisanales diverses

- Patrick DELUT, Charpente – Couverture  
05 57 49 55 49
- Gisèle LAMOUREUX, Vente de volailles, marché couvert de Libourne, 05 57 49 55 57
- Joël CLUZEAU, plâtrier, 05 57 49 53 93
- SARL ENTREPRISE DONATIEN, Maçonnerie, Couverture, Assainissement, 7 La chaux - 06.67.81.51.86
- A.E.S., plateforme de compostage, Barrail de la Grand-Mère, 05 57 49 26 22 (Accepte tous déchets verts)
- Jean-Michel HOSTEIN, taille de pierre,  
09 79 95 01 91
- Laurent CHATAIN, exploitant forestier,  
05 57 49 52 03
- Pierre LEMAIRE BPPC Plâtrier - 06.62.85.16.47
- SARL Stéphane DUBAU Travaux de peinture  
3 Les Vallons 05 57 49 63 21
- Armin ARTISSON  
4 Seguine, Carreleur
- EURL AAB (Alliance Artisan du Bâtiment) David BRUINEL  
Menuiseries aluminium PVC bois  
Le bourg - 06.10.07.52.80
- Sensori'ELLE Esthétique à domicile,  
06 38 39 00 20
- Christian DEGARDIN - Ebéniste  
Le Cerisier - 0557400169
- Raphaël LAFRANCESCHINA - Plâtrier - 2 Les étangs -  
07.85.51.28.91
- Céline DUVAL - Coiffeuse à domicile - 3 Beauregard -  
06.62.87.17.03
- Fabien GIORGESSI - Béton SARL - 31 Grand Pièce -  
05.53.91.44.57
- Mary HABRIE Imagine Studio - 2 La Forêt -  
06.42.60.05.84 maryhabrie@hotmail.fr
- Pascal TEJERO - Garage automobile - 2 Beauregard -  
06.71.17.08.50/05.57.49.58.72
- Céline ARNOUIL : Toilettage canin- Libourne -  
0557514748
- Eve LAFON – Orthophoniste à Coutras

## Commerçants ambulants

Ne pas hésiter à les contacter pour plus de renseignements

Boucherie - charcuterie:

- Stéphane ARNOUD et Philippe CAPS – Parcoult  
0553914211 - le mercredi

- Romain PORTEYRON 17360 La Barde  
06.89.88.08.18 le mardi

- Albert VICAIRE Le Fouilloux  
0546041257 le vendredi

Boulangerie – Pâtisserie -Portage de pain ou Epicerie

- Christophe LELEU - St Médard de Guizières –  
0557696040

tournées de pain les lundi-mardi-jeudi-vendredi et samedi

- Le Fournil du Pizou  
0553818390 - mercredi et samedi

- Xavier BUIL –Au petit Pain St Médard -  
0687011868

Tous les jours sauf dimanche

- Jean Pierre VALADON Eygurande Gardedeuilh -

Contacteur : Eric: 0618614306 ou Marie France :  
0632354654

épicerie, fruits et légumes, pain  
mercredi matin et samedi matin

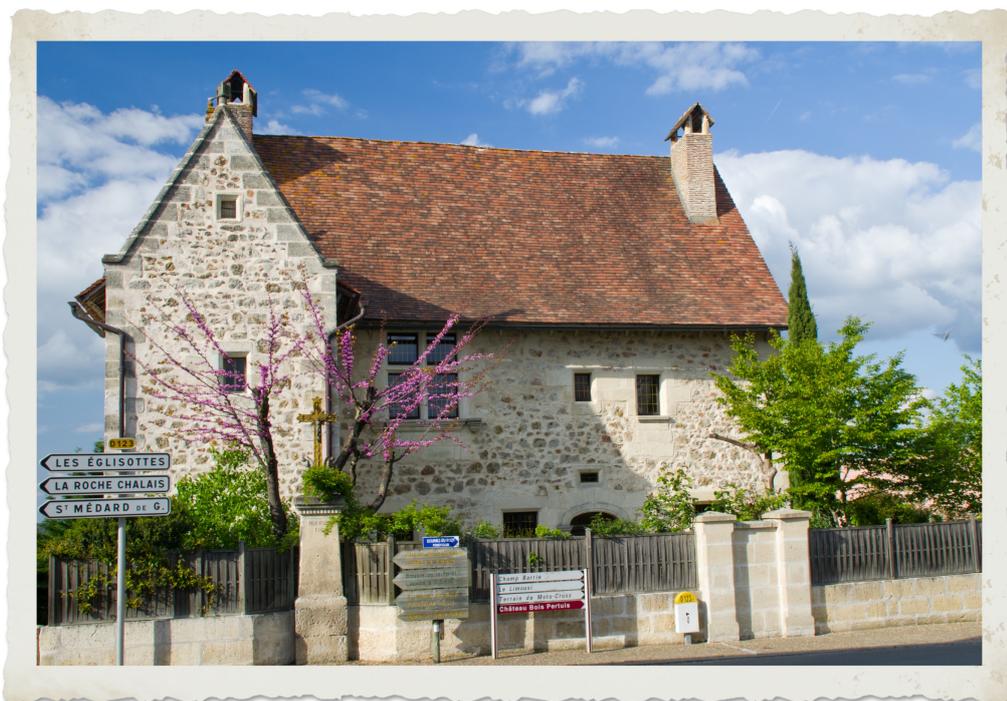


Le commerce ambulant se faisait autrefois au moyen de carrioles aménagées. Dans notre commune, celle de M. TERRIEN, semblable à celle-ci, a longtemps sillonné nos routes.





## *Saint-Christophe d'antan*



Participez à la nouvelle opération : fouillez dans vos tiroirs, sélectionnez et prêtez-nous vos vieilles photos et cartes postales de la commune pour permettre à tous de découvrir la vie au temps de nos arrière-arrière-grands-parents.

Continuons notre voyage dans le passé pour éclairer la vie d'aujourd'hui. Vos précieux documents feront l'objet d'une exposition dans la salle des mariages.

D'avance merci à tous.

# Agenda prévisionnel 2017

## JANVIER

- Samedi 7 à 18h : Cérémonie des vœux du Maire et inauguration de la Salle des Mariages
- Élections du CMEJ
- Samedi 28 à 19h30 : Jimbouira à la Salle des Fêtes

## FÉVRIER

- Voyage à Paris des élus du CMEJ (Visite du Sénat et de la Chambre des Députés)
- Samedi 11 à 20h30 : Concert classique par le Duo Coarda à l'Église de Saint-Christophe
- Exposition et Conférence de M. Maurice Biret sur l'histoire locale

## MARS

- L'École Rosa Bonheur fête le Carnaval
- Samedi 11 : Loto en faveur de l'École - Association des P'tits Loulous de la Double
- Samedi 18 : Fête de la Saint-Patrick

## AVRIL

- Samedi 8 à 15h : Gala de l'EMM - Agora de l'école de Saint-Seurin-sur-l'Isle
- Samedi 15 à 20h30 : Concert de Printemps par l'Orchestre Philharmonique (EMM) - Église de Saint-Christophe

## MAI

- Entre le 24 et le 28 : Accueil du Comité de Jumelage franco-allemand avec Schladen
- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

## JUIN

- Kermesse de l'École Rosa Bonheur
- Samedi 17 : Fête de la Musique au Lac

## JUILLET

- Réception au Lac du Comité directeur du Tourisme en Libournais (CODIR)
- Samedi 22 : Fête communale avec brocante - activités et jeux - dîner animé – feu d'artifice

## SEPTEMBRE

- Fête de la Transhumance

## OCTOBRE

- Octobre rose

## NOVEMBRE

- Halloween, soirée organisée par les P'tits Loulous de la Double et le Comité des Loisirs
- Samedi 11 à 12h : La commune invite et fête ses Anciens – Repas ouvert à tous

## DÉCEMBRE

- Arbre de Noël de l'École Rosa Bonheur organisé par les enseignants

# Quelques adresses utiles

## Services d'urgence

**POMPIERS :18**  
**SAMU :15**  
**GENDARMERIE :17**

### OU TROUVER UN MEDECIN DE GARDE ?

A la Maison Médicale de Garde  
 A l'hôpital de Libourne à côté des Urgences.  
 Soit vous y rendre directement ou faire le 15 qui vous orientera.

Trois médecins y assurent la permanence des soins.  
 La Maison Médicale de Garde est ouverte :  
 De 20 H à Minuit en semaine  
 De 12 H à Minuit le Samedi  
 De 08 H à Minuit les Dimanches,  
 jours fériés et jours de pont.

**Centre des grands brûlés** : 05 56 79 54 62

**Centre Antipoison** : 05 56 96 40 80

**Urgences mains** : 05 56 46 76 76

**Allo enfance maltraitée** : 08 00 05 41 41



**Ferme GUTTIERREZ**



**Fromage de brebis  
 Agneau de lait - Greuil**

**05 57 69 07 74**

[eric.guttierrez@orange.fr](mailto:eric.guttierrez@orange.fr)

GAEC la grande chaux  
 Saint-Christophe de double

**SOS ESSAIMS**  
 Désinsectisation d'hyménoptères  
 Destruction de frelons européens,  
 frelons asiatiques et guêpes  
 Capture d'essaims d'abeilles  
**G. GOMBAUD**  
 claude.gombaud@sfr.fr  
 16, Petit Barreau - 33230 LE FIEUX  
 Tél : 06 09 79 01 90 SIREN. 533 823 423

**LA TOQUE DU CHEF**  
 Véritables Canelés De Bordeaux  
 Fabrication Maison  
 Etablissement  
**Nayach Francis**  
 05.57.40.78.46

**MICHEL RAMONAGE**  
 Plus d'infos... Google  
**DÉBISTRAGE**  
 70% le ramonage  
 destruction de nids de frelons  
 Cheminées - Inserts  
 Poêles à bois - Chaudières 24610 St-Méard-de-Gurçon  
**05 53 802 140 - 06 71 442 443**

**Myriam Barreleau**  
 Auxiliaire de vie  
 -Accompagnement tout age.  
 -Travaux ménagers.  
 -Soutien scolaire.  
 -Repas, courses, repassage...  
**06.87.01.58.62**

**LE BARRAIL DE LA CHAUX**  
 Propriété Viticole  
 Mme Isabelle GIRET  
 N°1 Bois de la Chaux  
 33230 St Christophe de Double  
 0632081840/0557495190  
 isabellegiret33@orange.fr  
 n°siret : 52245068300019  
 TVA Intr. : FR0552245068300019

**Habitat Durable**  
 Des solutions et des aides pour votre projet de rénovation  
 Pour les professionnels et les particuliers  
**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEIL DE LA CALI**  
 Contacter un conseiller **05 57 72 09 00**  
 Pour en savoir plus [www.habitatdurable.lacali.fr](http://www.habitatdurable.lacali.fr)

**Habitat Durable**  
 Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour votre projet de rénovation grâce au dispositif « Habitat durable » de La Cali.  
 Vous souhaitez :  
 • réduire votre facture d'énergie et améliorer votre confort  
 • réaliser des travaux dans un logement dégradé ou insalubre  
 • adapter votre logement à votre situation (handicap, vieillissement)  
 • augmenter la performance énergétique de votre logement  
 La Cali vous permet de bénéficier :  
 • d'un conseil technique gratuit, neutre et objectif  
 • d'un accompagnement pour définir votre programme de travaux et son montage  
 • d'une mise en relation avec des professionnels du bâtiment  
 • d'aides financières quelles que soient vos ressources  
 Partenaires

**STEPH LARUE ASSUR**  
 Stéphanie LARUE  
 Mandataire d'assurances  
**06.14.50.17.40**  
[stephanie.larue.assur@gmail.com](mailto:stephanie.larue.assur@gmail.com)  
 2 Bois de la Chaux  
 33230 SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE  
 N° ORIAS 16000742

**Intermarché SUPER**  
 TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE  
 La Roche Chalais(24490)  
 59 bis avenue d'Aquitaine

**AG + SERVICES**  
 L' Aide à Domicile  
 Contactez Cécile CHATAIN  
 79 Le Bourg - 33230  
 Saint-Christophe-de-Double  
 06.35.14.07.47  
[eric.cecile@live.fr](mailto:eric.cecile@live.fr)

**SAS DEGARDIN**  
 TRADITION & DESIGN  
 Aménagements Intérieurs Extérieurs  
 Téléphone : 06 69 11 81 96  
 Messagerie : [tradition.design@gmail.com](mailto:tradition.design@gmail.com)  
 Site web : <http://www.elenastierne-degardin.com/>  
 Christian Dégardin, Artisan Ebéniste  
 2 Le Censier - 33230 St Christophe de Double  
 SAS DEGARDIN, immatriculation RCS Libourne 821 426 772

**Saint-Christophe-de-Double**  
**Notre Mairie**  
 Adresse : 46 Le Bourg  
 33230 Saint-Christophe-de-Double  
 Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 14h à 17h (le mardi jusqu'à 18h 30)  
 Téléphone : +33 (0)5.57.69.51.11  
 Télécopie : +33 (0)5 57 49 57 20  
 Courriel : [mairie@saintchristophededouble.fr](mailto:mairie@saintchristophededouble.fr)  
 Site Internet : [www.saintchristophededouble.fr](http://www.saintchristophededouble.fr)